

*Chômage dans l'industrie minière*

budget du ministre des Finances. C'est la part qui revient à l'Alcan au titre des propositions budgétaires qu'étudie actuellement la Chambre. Qu'a donc décidé de faire cette société? S'est-elle servie de cet argent pour créer des emplois ou développer ses activités? Pas du tout.

La réaction la plus notoire d'Alcan a été d'arrêter ses activités à St. Lawrence, Terre-Neuve. L'exploitation de cette mine de spath fluor était déficitaire. L'Alcan exerçait ses activités depuis des décennies dans cette localité, et avait rendu l'économie de St. Lawrence complètement dépendante de l'exploitation de la mine. Malgré toute l'aide qu'elle a reçue des Canadiens et les avantages qu'elle retire du mini-budget, cette société a décidé qu'elle pourra faire encore davantage de profit en important son spath fluor du Mexique, tout en fermant complètement sa mine canadienne. Cette mesure entraînera la ruine de toute cette collectivité.

La Falconbridge est une autre grande multinationale. Elle doit 34 millions de dollars aux Canadiens en impôts différés. Grâce au mini-budget du ministre des Finances, elle gagnera à peu près 2 millions de dollars. Dans l'exercice de sa responsabilité sociale, que fait la Falconbridge pour les Canadiens et en particulier pour les centres miniers? Elle a temporairement mis à pied environ 4,000 travailleurs et elle en a renvoyé 500 en permanence. Pendant ce temps, cette société prend de l'expansion en Afrique du sud, en Rhodésie et au Chili. Ce sont trois pays dotés de merveilleux gouvernements. Ce sont des gouvernements extrêmement réactionnaires et extrêmement répressifs à l'égard de leur propre population. La Falconbridge prend toutefois de l'expansion dans ces pays, elle met des Canadiens à pied et elle reçoit des dégrèvements d'impôt de notre gouvernement.

Je voudrais ensuite parler de la Northern Telecom, une filiale de Bell Canada dont cette dernière est entièrement propriétaire. Son actif est passé de 363 millions de dollars en 1970 à 705 millions de dollars en 1976. Cette pauvre petite société a reçu quelque 3 millions de dollars grâce au mini-budget du gouvernement. C'est une somme dont la Northern Telecom n'a pas vraiment besoin. En fait, elle n'en a pas besoin du tout. Prend-elle cet argent pour créer des emplois pour les Canadiens? Pas du tout. Cette société met également des travailleurs à pied au Canada. Elle en a déjà mis ou en mettra à peu près 1,000 à pied. La Northern Telecom prend de l'expansion aux États-Unis et en Turquie mais elle reçoit l'aide financière des Canadiens. C'est de cette façon que cette compagnie exerce ses responsabilités de société.

Un grand nombre de députés libéraux d'arrière-plan du Québec s'intéressent à la Noranda Mines. Que sait-on de cette pauvre petite multinationale? Entre 1970 et 1976, elle a plus que doublé ses actifs au Canada. Ceux-ci s'élèvent maintenant à 2,093 milliards de dollars. Mais, contrairement aux travailleurs ou aux agriculteurs canadiens, cette société peut faire reporter une partie de ses impôts. Elle doit à la population canadienne environ 86 millions de dollars en impôts reportés, et, comme nous le savons, non seulement ces sociétés ne versent-elles pas d'intérêts sur leurs impôts, mais elles ne seront jamais forcées de payer les impôts en question. La compagnie Noranda recevra cette année du ministre des Finances, qui vient lui-même du Québec, environ cinq millions de dollars que lui accorde le mini-budget proposé, un petit cadeau supplémentaire de la part du peuple canadien.

● (1532)

Que fait la compagnie Noranda? Utilise-t-elle cet argent pour prendre de l'expansion chez nous? Pas du tout, puisqu'elle a congédié environ 500 travailleurs dans quatre localités minières canadiennes et que 1,700 autres mineurs à son emploi en Gaspésie risquent fort de perdre eux aussi leur emploi. Encore là, la compagnie Noranda ne se contente pas de restreindre ses opérations au Canada, mais elle prend de l'expansion à l'étranger.

Cette société songe actuellement à agrandir considérablement ses installations au Chili où elle extrait du cuivre. La compagnie Noranda est établie dans ce pays depuis un certain temps, et elle effectue actuellement d'importantes études sur la possibilité d'accroître considérablement sa capacité d'extraction du cuivre dans ce pays. Encore là, la population canadienne, les simples travailleurs, qu'ils vivent à la ville ou à la campagne, versent à cette importante société multinationale, par l'intermédiaire de notre ministère des Finances auquel ils versent leurs impôts, des fonds qui serviront à la création d'emplois non pas au Canada mais à l'étranger. Cela doit cesser, monsieur l'Orateur.

Nous avons en outre, bien sûr, cette bonne vieille INCO, cette pauvre multinationale. Peut-être que maintenant même les députés ministériels connaissent bien les chiffres relatifs à cette société. Au cours de la dernière décennie, l'INCO a réalisé au Canada des profits nets de l'ordre de 1.7 milliard de dollars. Uniquement pour les neuf premiers mois de l'année en cours, ses profits nets ont été de l'ordre de 95 millions de dollars. Cette société doit à la population canadienne 378 millions de dollars en impôts reportés. Elle a reçu par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations une aide financière de l'ordre de 70 millions de dollars. Cette année même, en 1977, elle a reçu du ministre des Finances, lors de la présentation de son mini-budget il y a quelques semaines, dix millions de dollars d'aide de la part des contribuables canadiens. Que fait l'INCO? Tout le monde le sait. L'INCO congédie des travailleurs à Sudbury, à Thompson, au Manitoba, et à Port Colborne.

Mais, nous ne devrions pas nous en faire pour l'INCO mais plutôt pour les Canadiens, car avec l'aide financière spéciale de 70 millions de dollars que les travailleurs canadiens vont fournir à l'INCO, la société va pouvoir prendre de l'expansion, mais ailleurs qu'au Canada. C'est au Guatemala et en Indonésie que l'INCO prendra son expansion, deux pays qui nous sont bien lointains.

Quand on a soulevé auprès des cadres de l'INCO la question de ses licenciements, car parfois des licenciements sont nécessaires dans certaines régions, et qu'on leur a demandé pourquoi ils n'avaient pas fait leurs réductions de personnel à l'étranger, un cadre de la direction d'INCO a déclaré qu'ils ne s'en tireraient pas aussi facilement en Indonésie qu'au Canada. Voilà comment le gouvernement libéral s'efforce de défendre les intérêts des travailleurs canadiens.

Je pourrais citer d'autres exemples, mais je m'en abstiendrai. Il y a cinq sociétés dans ce cas, et pour toutes le processus est le même: dégrèvement fiscaux et reports d'impôt leur ont été accordés pour créer plus d'emplois, mais sans aucun résultat. Ces mêmes sociétés licencient les travailleurs au Canada, et donnent de l'expansion à leurs affaires dans d'autres régions du monde. Je l'affirme au nom de mes collègues, cette façon